

## Communiqué de presse

Horaires aménagés à partir du 18 juin 2026

17 juin 2026



En raison de l'alerte canicule de niveau orange, Pays de Montbéliard Agglomération met en place des horaires aménagés pour plusieurs équipements liés à la gestion des déchets, à compter du jeudi 18 juin et jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire.

Les services de l'agglomération concernés par ces horaires sont : les six déchèteries fixes, le centre de transfert de Montbéliard, la compostière de Vieux-Charmont et la déchèterie mobile.

**Cette organisation exceptionnelle vise à préserver les conditions de travail des agents tout en maintenant la continuité du service aux usagers.**

En raison de l'alerte canicule de niveau orange, Pays de Montbéliard Agglomération adapte les horaires de plusieurs équipements relevant de la compétence déchets à compter du jeudi 18 juin et jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire.

Sont concernés :

- les six déchèteries fixes
- la déchèterie mobile
- le centre de transfert de Montbéliard
- la compostière de Vieux-Charmont

### **Déchèteries de Montbéliard, Seloncourt, Voujeaucourt et Vieux-Charmont**

Du lundi au samedi : 7h45 - 14h30

### **Déchèterie de Colombier-Fontaine**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 7h45 - 14h30

### **Déchèterie de Pont-de-Roide-Vermondans**

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 7h45 - 14h30

### **Déchèterie mobile**

9h - 12h

### **Compostière de Vieux-Charmont**

Du lundi au vendredi : 7h - 14h30

### **Centre de transfert de Montbéliard**

Du lundi au vendredi : 7h - 14h30

Pays de Montbéliard Agglomération remercie les usagers de leur compréhension et les invite à privilégier, dans la mesure du possible, les créneaux matinaux pour leurs dépôts.